

# CSE Malakoff du 19 septembre 2019

**Vos élu·e·s :**  
Emilie Monduc,  
Olga Ablavi  
Amouzou,  
Sébastien Patient,  
Georges Badia,  
Alain Rosalie.

**Représentante  
syndicale :**  
Ghislaine Vingot.

Etaient présent·e·s, côté direction : Frédéric Ayangma, Catherine Sailles, Muriel Blanchard, Laurent Corteel, Alain Rodaix, Dominique Pantostier, Yann Bureller et Michaël Friederich.

---

## Point 1. Adoption des PV des réunions des 20 juin et 11 juillet 2019

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin a été adopté par 8 voix sur 9 (1 abstention)  
Le procès-verbal de la réunion du 11 juillet a été adopté par 9 voix sur 9

## Point 2. Rentrée septembre 2019, Contenus et Info

L. Corteel et A. Rodaix

### ▲ Les Contenus L. Corteel

#### La visibilité des Outre-mer sur les chaînes nationales

Dans le cadre du « pacte pour la visibilité des Outre-mer » signé le 11 juillet dernier par France télévisions et les ministères des Outre-mer et de la Culture, la Direction Générale déléguée aux Antennes et aux Programmes (DGDAP) s'est engagée à ce que les chaînes nationales du groupe (France 2, France 3 et France 5) assurent une place aux Outre-mer dans leur programmation. C'est donc l'unité de programmes Outre-mer, di-

rigée par Laurent Corteel à Malakoff qui choisit et propose à la DGDAP les programmes ayant un lien avec les Outre-mer.

Aujourd'hui, la visibilité des Outre-mer est essentiellement assumée par France 3, « chaîne des territoires » avec **4 rendez-vous ultramarins** :

- ▲ LTOM, dans une version adaptée éditorialement à l'audience de France 3 présente sur le créneau du matin
- ▲ Un JT quotidien (du lundi au vendredi) de 6mn
- ▲ Une offre Documentaire avec un rendez-vous hebdomadaire, le jeudi soir en 3ème partie de soirée
- ▲ Riding zone, à l'attention d'un public jeune

### ▲ Bilan des audiences après 15 jours de diffusion de ces programmes :

#### ▲ LTOM :

8000 téléspectateurs sur FÔ vs 35000 téléspectateurs sur France 3, la 1ère semaine. Au cours de la 2ème semaine, l'audience a progressée et est passée à 68000 téléspectateurs

#### ▲ Le JT :

24000 téléspectateurs sur France Ô, 180000 téléspectateurs sur France 3, En 2ème semaine, 202000 téléspectateurs

#### ▲ La case Documentaire hebdomadaire :

Elle rassemblait sur France Ô, en prime, 110000 téléspectateurs. Sur France 3, en 2ème partie de soirée, l'audience est à peu près équivalente : 125000 téléspectateurs

#### ▲ Riding zone :

34000 téléspectateurs sur France Ô le samedi matin, plus de 100000 téléspectateurs sur France 3

En tout, sur la 1ère semaine, l'ensemble des contenus ultramarins a rassemblé 480000 téléspectateurs sur la chaîne France 3.

Depuis le 16 septembre, une bande-annonce qui regroupe les différents rendez-vous ultramarins est diffusée sur France 3. Elle a contribué, d'après L. Corteel, à la progression des audiences.

L'objectif pour la direction des contenus est maintenant « d'installer et renforcer ces rendez-vous ».

D'autres rendez-vous récurrents sont en cours d'identification, toujours avec la DGDAP, comme celui de créer une case documentaire « Histoire » sur **France 5**.

Autre ambition, autour de la fiction cette fois : Être le 3ème rendez-vous fiction de FTV après « Plus belle la vie » (France 3) et « Un si grand soleil » (France 2). La série OPJ serait l'approche ultramarine de ces grands rendez-vous.

**La grille de France Ô**, elle, est sur du déstockage, et de l'événementiel « L'Outre-mer fait son Olympia », « DrépAction », « Le grand Raid » à la Réunion, « Tour des yoles »... Après l'extinction de la chaîne, ces événements seront repris par une autre chaîne du groupe.

Sur **la grille de rentrée radio**, pas de changement. La radio s'inscrit sur le numérique avec la web radio. La dynamique est maintenue avec un axe musical fort et des rendez-vous d'informations.

Le **portail Outre-mer** est prévu pour début 2020.

Des appels à projets ont été lancés. La phase opérationnelle du chantier Editorial nécessite un accord d'expérimentation qui lui est en cours de négociation.

### ▲ **L'Info** A. Rodaix

Depuis la rentrée, un JT de 6mn est diffusé sur France 3. En trois semaines, le journal marque une audience significative : plus de 200000 téléspectateurs.

Le produit n'est pas forcément dans une actu chaude et locale « mais on essaie d'avoir une actu qui a une résonance dans l'Hexagone et des explications sur ce que sont les Outre-mer. L'actu chaude des Outre-mer n'intéresse pas la métropole d'après A. Rodaix ».

Sur France Info : 3 modules « Outre-mer express » sont multi-diffusés.

Le décryptage est remplacé par « l'Instant Outre-mer », le vendredi à 11h30. C'est un résumé de l'actu de la semaine en 7 minutes, avec lancements de sujets.

Un travail reste à mener pour adapter et ajuster les produits en fonction des exigences ou des écritures des chaînes. Des immersions dans les rédactions nationales sont prévues, entre autres, pour y répondre.

## Point 3. **Point sur les Chefs de chaîne** L. Corteel

L. Corteel, en charge des Chefs de chaînes, a rencontré les équipes ; ce qui lui a permis de mesurer l'importance des problématiques du service : comblement des postes vacants, nécessité d'avoir un poste de coordination des chefs de chaînes...

À l'issue de cette rencontre, les priorités identifiées par L. Corteel sont les suivantes :

- ▲ « Régler et stabiliser l'activité des chefs de chaîne et l'emploi » (organisation, planification et gestion des effectifs)
- ▲ « Retrouver un accompagnement de coordination pour la gestion des chaînes »

Dans un 2ème temps, un groupe de travail, composé des équipes de la programmation, des chefs de chaîne et de la direction des contenus, sera créé pour apporter des réponses aux problèmes structurels, aux manques de process etc.

#### Point 4. **Présentation du nouvel outil de radio filmée** Y. Bureller

Pour renouveler le système de radio-filmée, le pôle a profité de l'appel d'offre lancé pour servir la synergie entre Radio France et France Télévisions. C'est donc Multicam systems (société française) qui a été retenu.

Malakoff est bêta-testeur pour le pôle Outre-mer. L'outil est en cours d'intégration avec le constructeur.

Côté exploitation, rien ne changerait : la réalisation est basée sur le déclenchement des micros, avec un nombre identique de caméras.

La nouveauté réside que l'exploitation se fait à partir d'une application. L'antenne sera enrichie par des illustrations. L'ergonomie plus adaptée à l'activité.

La direction prévoit des formations pour les techniciens-exploitants, les administrateurs et les infographistes.

#### Point 5. **Plan de charge septembre à décembre et bilan janvier à juin**

D. Pantostier

##### ▲ **Réalisé 2018**

Le plan de charge de la Fabrication a été évalué lors de la construction budgétaire, arrêtée en novembre 2018. A ce moment-là, l'activité Plateau devait baisser du fait de l'arrêt du JT mais depuis des décisions contraires ont été prises.

Le gros de l'activité reste l'Info (60%) puis France Ô (25%), la Radio et enfin les 1ère (1%). La post-production (étalonnage et mixage) est en augmentation.

##### ▲ **Evolution du plan de charge 2019**

Pas de grosses modifications dans le plan de charge 2019.

LTOM et le JT qui devaient s'arrêter ont finalement été reconduits. D'autres activités se sont arrêtées comme « Couleurs sport » et « Décryptage ». Ces arrêts ont été compensés par d'autres activités comme « Rue des Outre-mer ».

Au niveau de la « post-production », un dépassement est à prévoir avec « Passion Outre-mer » et « Dieu m'est témoin ».

Le plan de charges 2020 sera présenté en Janvier. Un point d'étape sera fait tous les trimestres.

**Point 6. Projet de régies et studios cross média** D. Pantostier

La régie de production est prévue de renouvellement dans 2 ans.

Elle intégrera de nouveaux besoins « tout en réalisant les économies qu'on est obligé de faire parce que les budgets sont en diminution ». Cette régie pourra opérer sur plusieurs médias : TV, Radio et Web.

Un appel d'offres a été passé. C'est EdMédia, qui a été retenue. Cette société a travaillé pour la TSR sur les mêmes sujets.

Ce projet a aussi vocation à être un travail de prospective pour les Outre-mer.

**Point 7. Œuvres sociales : consultation du CSE sur l'ouverture de la restauration aux collaborateurs de la mairie de Malakoff**

Les membres du CSE ont votés à l'unanimité la possibilité pour des agents de la mairie (une cinquantaine) de venir déjeuner dans notre restaurant d'entreprise, à partir du 8 octobre. Ils arriveront en 2 temps : Un groupe de 30 personnes vers 12h30 et une vingtaine vers 14h.

Cette initiative permettra de maintenir l'équilibre économique de la restauration après le départ des salariés de France 3 Île-de-France appelés désormais à travailler au Siège.

Ce contrat sera valable 2 ans.

**Point 8. Œuvres sociales : Information du CSE sur l'accord avec le CSE Siège**

Le budget des Activités Sociales et Culturelles de Malakoff a été confié au Siège en échange de prestations gérées par le bureau du CSE Siège. L'idée était de poursuivre la continuité de l'offre connue au temps du CE Siège.

Or le coût des prestations rendues est nettement inférieur au budget donné.

L'idée serait donc de ne payer, au bureau du CSE Siège, que les prestations utilisées et avec l'argent restant, financer des activités ayant lieu sur Malakoff pour les salariés du site de Malakoff.

Le bureau du CSE Malakoff a profité des négociations entamées avec la mairie de Malakoff au sujet de la restauration de ses personnels pour envisager avec elle d'organiser des activités pour les salariés de Malakoff sur Malakoff.

## Point 9. **Réclamations Individuelles et Collectives**

Quelques éléments de réponse donnés par la direction aux questions posées par les membres du CSE écrits **en bleu**

1. Etait-il opportun d'installer Windows10 la semaine précédant la rentrée sur France 3 sans prévenir les utilisateurs qui ont des applications techniques sur leur poste de travail. Cette nouvelle version de Windows a eu des répercussions sur Inews notamment et nous a procuré bien des désagréments pendant une semaine.

Pourrait-on envisager que lorsqu'un changement intervient les utilisateurs soient informés et que l'on choisisse une date qui ne mette pas l'antenne en danger ?

**Le choix a été fait de basculer sur Windows 10 en août. Deux problèmes se sont cumulés : la validation du profil des utilisateurs et un problème lors de la création dans INews du nouveau conducteur du JT de France 3.**

2. Les techniciens d'exploitation en charge du nodal ont choisi d'opter pour le changement de planning déjà en pratique chez les chefs de chaînes : commencer le cycle de nuit par le vendredi soir et non plus le samedi soir et ce pour des raisons professionnelles et personnelles qu'ils ont déjà exposées à leur chef de service qui a validé leur choix.

Nous vous avons déjà fait part de cette demande, qui, nous le rappelons ne concerne que les techniciens d'exploitation affectés au Nodal, la question désormais est : validez-vous ce jour ce changement de tableau de service ?

Et si oui donnez-vous votre accord pour que ce changement soit effectif dès la semaine 2 de 2020, première semaine complète de janvier ?"

**Une analyse sera faite par la direction technique qui a priori ne s'opposerait pas à ce choix. La direction technique reviendra vers les techniciens concernés.**

3. Comme convenu des personnels ont indiqué leur désaccord (précisément sur la règle de calcul et la somme négative pour 2013-2016) lors de la régularisation des 1/10ème de congés payés. Qu'en est-il ?

**Les régularisations ont été faites conformément à l'accord.**

4. « Dès lors qu'une heure est qualifiée de supplémentaire, par articulation avec l'article 2.1.2.5 du même titre de l'avenant 2 du même accord qui en détermine les taux de majoration, les heures qualifiées de supplémentaires donnent lieu à majoration différentes entre les huit premières et les suivantes (25% puis 50%), et ce à compter de la première de ces heures. »

Pour une semaine comptant un jour férié, l'horaire légal de 35 heures est réduit de 7 heures, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires est abaissé donc à 28 heures.

Faut-il comme pour la régularisation des 1/10ème de congés payés indiquer son désaccord quant au règlement des heures supplémentaires HS125/HS150 ?

[La direction ne comprend pas la question.](#)

5. Quels sont les modalités de consultation pour les élus du registre unique du personnel et de base de données économiques et sociales ?

[Ces données seront intégrées dans l'intranet.](#)

6. Pourquoi les OSMO de la rédaction web ne sont pas réparés ou changés ? Cela fait des mois qu'ils ne marchent plus.

[Une demande de nouveaux matériels est en cours.](#)

7. Il est URGENT de réactualiser la liste des responsables d'évacuation en cas d'incendie (voir pièce jointe) : plusieurs personnes ne travaillent plus dans ce bâtiment, ont pris leur retraite... ou sont décédés.

[Les listes ont été actualisées.](#)

8. Pourquoi n'y a-t-il plus aucun entretien des plantes vertes dans les services et en extérieur ?

[Les plantes privatives sont à la charge de l'occupant. Concernant les extérieurs, nous sommes en attente d'un chiffrage pour fleurir les bacs.](#)

9. Serait-il possible de nettoyer les terrasses extérieures ainsi que le store jaune ?

[Un premier nettoyage a été effectué. Vu son état, un second nettoyage devrait intervenir ces prochains jours. Cette opération nécessitera la fermeture de l'espace fumeur, une matinée.](#)

10. Serait-il possible de nettoyer les sols du parking, ainsi que les sas d'accès

[De nombreux véhicules ont des fuites d'huile ce qui dégrade l'état général](#)

11. Le 27 mai dernier la Direction informait que la modification de la classification et du niveau (erronés) sur les fiches de paie des Réalisateur d'Habillage et d'Autopromotion était en cours d'instruction (question 11 - réunion du 27 mai 2019).

Aujourd'hui ces fiches de paie ainsi que 3 avenants du contrat génération (35h en 4 jours) de 3 réalisateurs d'Habillage et d'Autopromotion ne sont toujours pas modifiés et donc non conformes.

La direction peut-elle effectuer ces modifications après 3 mois d'instruction ? Quand aura lieu la régularisation ?

[A ce jour, il n'y a pas de date pour la régularisation.](#)

12. Il n'est désormais plus possible d'ouvrir un nouvel accès abonnement numérique au journal Le Monde. Il semble que le site de Malakoff bénéficie de 20 abon-

ments individuels au Monde, et que ce chiffre étant atteint, il n'est plus possible d'attribuer de nouveaux accès aux membres de la rédaction RADIO qui en ont pourtant besoin dans le cadre de leur travail. Est-il possible d'actualiser le listing des abonnements au Monde et aux autres journaux afin de s'assurer que chaque bénéficiaire en a réellement besoin ?

Une demande d'abonnement a été faite pour un journaliste radio, en accord avec sa hiérarchie. Toute demande doit être validée par le manager.

13. Le jardin qui jouxte l'immeuble de Malakoff est actuellement fermé au public pour « raison de sécurité ». La direction a-t-elle connaissance d'un danger particulier dans cet espace, danger qui pourrait concerner les salariés de l'établissement quand ils se trouvent dans la partie mitoyenne de ce jardin ?

Il s'agit en effet d'une question de sécurité. En fermant cet espace, la mairie a estimé que cela éviterait les regroupements de jeunes en fin de soirée.

Paris, le 7 octobre 2019

---

Prochaine réunion du CSE : le 24 octobre